

DOSSIER DE PRESSE : Action syndicale prix du lait LACTALIS

# *Lactalis n'en fait qu'à sa tête !*



Vendredi 22 décembre 2023



# 1- Lactalis remet en doute le prix de revient des producteurs laitiers !

L'année 2023 aura été une année compliquée entre l'UNELL (Union Nationale des Éleveurs Livreurs Lactalis) et LACTALIS.

Alors que l'UNELL avait dû saisir fin août un médiateur des relations commerciales pour parvenir à un accord sur le prix du lait avec LACTALIS pour 2023 ; elle ne réussit pas, en cette fin d'année, à trouver un accord avec le 1er groupe laitier mondial sur l'évolution du prix de revient à faire valoir aux enseignes de la distribution dans le cadre des négociations commerciales.

Comme le précise l'accord-cadre, l'UNELL et LACTALIS, définissent conjointement avant chaque négociation commerciale, le niveau de prix de revient en élevage en tenant compte des prix de revient communiqués par chacun des producteurs. Ce dernier est inscrit dans les Conditions Générales de Vente (CGV) du groupe LACTALIS auprès des enseignes de la distribution. En effet, ce niveau de prix de revient y figure au titre du prix de la matière première agricole (MPA), dans la logique de « marche en avant » décrite par la loi EGAlim. Ce même niveau de prix de revient est également pris en compte dans la formule de fixation du prix du lait.

Toutefois, pour 2024 aucun accord n'a été trouvé avec LACTALIS sur ce niveau de prix de revient. Face aux différentes propositions argumentées et construites de la part de l'UNELL qui défend 5 % d'augmentation, LACTALIS maintient fermement sa position avec 1 % d'augmentation.

LACTALIS se rend-t-il vraiment compte du contexte dans lequel évolue la filière ? Collecte de lait qui continue de dévisser, charges de production en hausse, enjeu important sur le renouvellement des générations.

## 2- La devise de LACTALIS : gagner plus au détriment des producteurs !

Une deuxième opposition complique les relations entre l'UNELL et LACTALIS : le désaccord sur la réelle prise en compte du prix de revient dans la fixation du prix du lait.

Aujourd'hui, le niveau de prix de revient de référence détermine seulement 25% du prix payé au producteur. Ces modalités contractuelles sont fixées par l'accord-cadre entre l'UNELL et LACTALIS. Cet accord avait été défini sous l'égide du médiateur et dans le cadre d'une mise en route lente et partielle d'EGALIM 1.

Depuis, le contexte réglementaire a évolué (EGALIM 2) avec le principe de « non-négociabilité » du prix de la matière première agricole, autrement dit les enseignes de la grande distribution ne peuvent plus négocier la valeur du lait contenu dans un produit laitier. Cette évolution réglementaire devrait permettre de mieux prendre en compte le prix de revient dans la fixation du prix du lait, en particulier pour les Produits Grandes Consommations (PGC) France (50% du lait des producteurs de l'UNELL). L'UNELL a interpellé les dirigeants du groupe LACTALIS à plusieurs reprises sur ce sujet mais visiblement l'entreprise continue à faire la sourde oreille.

Le prix du lait fixé par LACTALIS à ses producteurs est en décalage par rapport aux besoins des éleveurs. Les éleveurs ne doivent pas être la variable d'ajustement dans la fixation du prix du lait. La FDSEA de l'Aveyron et les JA Aveyron demandent donc l'application des lois EGAlim au plus vite par le 1er groupe de lait mondial qui est en train d'envoyer un mauvais signal à toute la filière en tirant les prix vers le bas !

### **FDSEA / JA, notre raison d'agir : Soutenir l'avenir des productions laitières françaises**

Pour exprimer leur ras le bol face à l'ignorance du propriétaire de la marque Président les agriculteurs se retrouvent aujourd'hui, vendredi 22 décembre, devant l'entreprise LACTALIS. À l'arrivée de chaque camion de collecte sur le pont bascule, les agriculteurs rajouteront 4 % du volume total du lait collecté ce qui représentent la part du prix de revient que LACTALIS ne reconnaît pas aux producteurs laitiers.

À l'occasion, les producteurs laitiers de la FDSEA et des JA Aveyron ont écrit une fable en s'inspirant de la Fable Le Corbeau et le Renard de Jean de La Fontaine.

## Le corbeau du lait et les serfs



Maître Besnier dans son château doré,  
Tenait dans ses mains la fortune.  
Les producteurs, par les charges accablés,  
Demandaient leur part du pécule.

« Président – dictateur » Lactalis,  
Que vous êtes riche,  
Mais que vous êtes radin !  
Si votre richesse est égale à notre misère,  
Vous êtes le voleur de toute la filière.  
Nous voulons notre part du fromage,  
Mais vous nous jetez que l'emballage.

Pour montrer sa supériorité,  
Lactalis ne leur proposa que quelques miettes  
Pour combler leur disette.

Les éleveurs, par leur travail harassés  
N'entendent plus s'en contenter.  
Le temps des serfs est terminé !  
Un jour Lactalis sera sous le fumier !

Les éleveurs ont besoin de prix, de transparence et de respect  
Car jamais on ne fera de fromage sans lait !

Moralité : la fortune de l'industriel ne remplace pas  
le BIAIS MACAREL !





### 3- Pour Noël, les producteurs demandent en cadeau un meilleur prix du lait !

Pour les fêtes de fin d'année, LACTALIS envoie, chaque année, à ses producteurs un coffret de fromage en cadeau alors que les producteurs demandent plutôt un prix du lait rémunérateur. Les agriculteurs de la FDSEA et des JA Aveyron ont donc décidé de remettre leur coffret à l'association SOLAAL.



L'association SOLAAL (**SOL**idarité des producteurs **Ag**ricoles et des filières **AL**imentaires) est une association d'intérêt général dont la mission est de faciliter et d'organiser les dons des filières agricole et alimentaire vers les associations d'aide alimentaire.

SOLAAL rassemble un grand nombre d'organisations issues des secteurs agricole, industriel, de la grande distribution, des interprofessions agricoles et alimentaires et des marchés de gros.

SOLAAL est née de l'idée d'un homme visionnaire, Jean-Michel Lemétayer.\*

\*<https://www.solaal.org/decouvrez-lassociation/a-propos-de-solaal/>





**Contacts presse :**

**Claude Falip**, président de la section Bovins lait de la FDSEA de l'Aveyron : 06 81 77 64 94  
**Anthony Albinet**, responsable du groupe lait des Jeunes Agriculteurs Aveyron : 06 82 26 17 04  
**Laurent Saint Affre**, président de la FDSEA de l'Aveyron : 06 14 36 52 42  
**Michaël Garrigues**, co-président des Jeunes Agriculteurs Aveyron : 06 47 95 39 31  
**Nathalie Puech**, chargée de communication de la FDSEA de l'Aveyron : 07 69 20 22 86

Décembre 2023